

Commune de MOULIS

BULLETIN MUNICIPAL N° 13

septembre 2010

Tél : 05 61 66 02 57
Fax : 05 61 66 19 76

Site : <http://moulis.pays-couserans.fr>
Mel : mairie.moulis@wanadoo.fr

Site AMA : Association des Maires d'Ariège
portaildescommunes.cg09.fr

SPECIAL RENTREE

DECOUVERTE DE ROC' AVENTURE POUR LES MOULISIENS

Samedi 4 septembre, 4 ateliers de 15 personnes au maximum pour découvrir **gratuitement** ce parcours aventure et ses toutes nouvelles installations situées au dessus du canyon d'Aubert et de ses falaises.

Possibilité également de s'inscrire au circuit pédestre pour une découverte du site.

Derniers jours pour s'inscrire !

Contact : 05.61.96.08.22 ou 05.61.04.71.42

Conditions : taille >1.40m. Age >10 ans.

Et surtout ... ne pas avoir le vertige !



INVITATION A L'INAUGURATION du Parcours Aventure et du Presbytère



Avant



Après

Si vous souhaitez participer à cette inauguration
RDV samedi 11 septembre à 16h devant la Mairie

il est impératif de vous inscrire en Mairie ou par tél. au 05.61.66.02.57 pour faciliter l'organisation de la réception qui clôturera cette journée.

NETTOYAGE D'ETE



Les Conseillers se sont retrouvés ce samedi 7 août pour épierrer le jardin du presbytère. Nos remerciements aux voisins pour leur soutien et la pause café.

MARCHE A L'ECOLE



Une initiative des producteurs locaux très appréciée par les visiteurs heureux de se retrouver tous les mercredis en fin de journée. Une expérience à reconduire l'été prochain !

VISITEURS PRES DU STADE

Vendredi 16 juillet :
Concertation avec les riverains sur le stationnement illicite, quartier du stade.

La Commune n'étant concernée que par deux parcelles, le Conseil Municipal réuni le 19 juillet

ne souhaite pas prendre en charge la totalité de la dépense correspondant à l'aménagement proposé.

La dernière visite du 26 août pourrait relancer une nouvelle réflexion commune...



TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie – programme 2010 – seront confiés à l'entreprise NAUDIN ET FILS pour un montant de 78 344.00 € HT soit 93 699.42 € TTC.

- Réfection de chaussée sur le chemin de la Unglo et empierrement du chemin du Sarrat d'Anère,
- Mise en place d'un ralentisseur sur la rue principale du village,
- Démolition de la maison en saillie sur la RD 137 au hameau de Légergé,
- Réfection de la chaussée de la cour du presbytère.

DECISIONS DU 19 JUILLET

Le Conseil Municipal a décidé de :

- confier les travaux de réhabilitation de l'ancien lavoir de Luzenac à l'entreprise SARL EFI BATIMENT pour un montant de 8 310.41 € HT soit 9 939.25 € TTC.
- confier la fourniture des 59 plaques de rues en acier émaillé, des 64 panneaux de rues sur support et des 440 numéros d'immeubles en acier émaillé, à l'entreprise CHELLE Signalisation pour un montant de 10 196.36 € HT soit 12 194,85 € TTC.
- proposer une offre d'achat de la Licence IV débit de boissons, pour la somme maximale de 4 000 € plus 600 € de frais, soit 4 600 € frais compris.
- ne pas prendre en charge le ramassage scolaire de rabattement (la vallée de Sour jusqu'à la Traverse et la vallée de Bernède jusqu'au Cap de Tir) aujourd'hui assuré par le Conseil Général à hauteur de 9 275 €. Les collégiens devront rejoindre les points de ramassage de Luzenac ou Moulis.

FETE DE QUARTIER

Dimanche 5 septembre, ce sont les habitants de la rue du Loutrach, de l'Estacoueros et du Lauzech qui passeront ensemble un agréable moment.

OBJETS ENCOMBRANTS

Pour les 18 et 19 octobre : *inscrivez-vous en Mairie dès maintenant.*